BELGIAN SOCIETY FOR OCCUPATIONAL HYGIENE

Chers amis de l'hygiène du travail,

Comme déjà annoncé dans les newsletters, la prochaine journée d'étude sera dédiée à **l'aération et l'éclairage des lieux de travail**.

L'arrêté royal du 25 mars 2016 modifiant l'arrêté royal du 10 octobre 2012 fixant les exigences de base générales auxquelles les lieux de travail doivent répondre est paru au Moniteur belge du 14 avril 2016. Par cet A.R., les dispositions relatives à l'éclairage et l'aération des lieux de travail sont modifiées. Le CO2 est le nouveau paramètre à prendre en compte afin de déterminer si l'aération est adéquate. Il sera expliqué pourquoi ce paramètre est sélectionné et comment l'utiliser dans l'analyse des risques. L'aération est également considérée dans une perspective plus large en allant dans les aspects de la qualité de l'air intérieur et de la ventilation. En ce qui concerne l'éclairage, les normes pour l'éclairage intérieur et extérieur, visées dans l'A.R, seront expliquées. Puisque que de nombreuses entreprises passent à l'éclairage LED, il y a plusieurs présentations sur les risques potentiels de ce type d'éclairage pour nous montrer quels problèmes peuvent survenir dans la pratique et comment faire le meilleur choix en tenant compte de ces risques.

Cette journée d'étude aura lieu le **vendredi 27 janvier 2017 de 09:00 à 16:20** à l'**auditorium Storck du SPF ETCS** (Gare de Bruxelles-Midi). Une traduction simultanée est prévue.

Le **programme** se déroule comme suit :

9:00	Accueil café	
9:30	Introduction de la journée	Véronique Crutzen, DG humanisation du travail
9:40	De nieuwe bepalingen rond verluchting en verlichting.	dr. Maurits De Ridder, AD HUA, FOD WASO, UGent et BSOH
10:10	Binnenluchtkwaliteit	dr. Marianne Stranger, VITO
11:00	La ventilation, outil d'assainissement de l'air : entre théorie et pratique	dr. Valérie Rooryck, Attentia et ULB
11:30	Rekenmodel en metingen voor de evaluatie van de verluchting	dr. ir. Tom Geens, Provikmo et BSOH
12:00	Questions et discussion	
12:15	Broodjeslunch	
13:15	Les normes NBN EN 12464-1 et 12464-2: éclairage des lieux de travail intérieurs et extérieurs	ir. Arnaud Deneyer, BBRI
14:10	Is blauw (LED)licht een gezondheidsprobleem?	dr. Maurits De Ridder, AD HUA, FOD WASO, UGent et BSOH
14:30	Pause café	
14:50	Hoe een verlichting kiezen?	Catherine Lootens, Labo voor Lichttechnologie, KU Leuven, Technologiecampus Gent
15:35	Casus. Problemen bij het vervangen van een klassieke	Nathalie Moyaert, IDEWE

	verlichting door LED lampen.
16:05	Questions et discussion
16:20	Fin de la journée

Inscription:

Vous pouvez vous **inscrire en avance électroniquement** pour cette journée d'étude via notre site web **jusqu'au 15 novembre 2016**:

- D'abord connectez-vous avec votre login BSOH sur la page www.bsoh.be/?q=fr/user
- Ensuite enregistrez-vous pour la journée d'étude sur la page www.bsoh.be/?q=nl/node/315

Cette journée d'étude est gratuite pour les membres BSOH et est comprise dans le montant d'adhésion. La personne qui n'est pas membre devrait d'abord adhérer à l'association (50 €, via le site web).

Vous pouvez vous inscrire électroniquement pour cette journée d'étude via le site web du SPF ETCS dès le 15 novembre 2016 (https://www.evenements.emploi.belgique.be/fr/evenements-SPF/aeration-et-eclairage-des-lieux-de-travail), en fonction du nombre de places disponibles.

Nous vous prions de nous avertir ainsi que la SPF ETCS si vous vous êtes inscrit via leur site en cas d'empêchement pour assister à la journée. Nous souhaitons en effet éviter de faire des dépenses inutiles pour la pause déjeuner.

Lieu :

SPF ETCS
Auditorium Storck (salle 1190 1er étage)
Rue Ernest Blerot 1 (en face de la gare du Midi)
1070 Bruxelles
www.emploi.belgique.be/accessibilite

Nous espérons vous voir nombreux le 27 janvier 2017 !

Sincères salutations,

Tom Geens Président	Tamara Docters Vice- présidente	Maurits De Ridder Secrétaire	Katrien Poels Trésorière